

Questions posées aux candidates et candidats aux élections législatives de juin 2017

1.

La pérennisation de l'état d'urgence a lourdement porté atteinte aux libertés et aux droits de l'homme alors que l'efficacité de ce régime d'exception est loin d'être avérée. En complément l'Etat s'est doté d'une panoplie de mesures sécuritaires : loi sur le renseignement, loi de réforme du Code de procédure pénale, fichier TES (titres électroniques sécurisés). La LDH n'a cessé de dénoncer les dangers d'un droit d'exception devenu droit commun qui ne peut constituer une réplique adéquate aux attentats.

L'état d'urgence ayant été prorogé jusqu'en juillet 2017, il revient à la prochaine législature d'y mettre fin ou non. Quel sera votre vote en tant que député.e ? Quels sont vos engagements pour que les droits humains et les libertés soient respectés, tout en assurant une lutte anti-terroriste efficace ?

2.

Les rapports entre la police et les citoyens se sont dangereusement dégradés : violences policières lors de manifestations, mort de Rémi Fraisse et d'Adama Traoré, « l'affaire Théo », contrôles d'identité au faciès, discriminations et propos racistes. L'assouplissement des règles de légitime défense pour les policiers, l'indulgence voire l'impunité de policiers responsables d'actes de grande violence, sont autant de mesures qui ne participent pas à l'apaisement.

Quelles sont vos propositions pour que la police retrouve son rôle de protection des citoyens, pour apaiser les relations entre la police et la population, pour améliorer et contrôler les pratiques policières ? Quelles actions mènerez-vous en tant que député.e ?

3.

La représentation démocratique est aujourd'hui en crise. Le système vertical actuel, avec uniquement le bulletin de vote des citoyens, ne suffit plus. Les citoyens veulent maîtriser le processus politique entre deux élections et s'engager davantage dans le processus politique en dehors des élections.

Dans ce contexte de déficit démocratique que proposez-vous pour faciliter et organiser l'expression citoyenne au-delà des élections ?

Le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales est un sujet sans cesse évoqué et sans cesse repoussé. Plusieurs pays d'Europe accordent ce droit aux étrangers résidant depuis quelques années sur leur territoire.

Pensez-vous que ce complément de démocratie doit être effectif et quelles seraient pour vous les étapes pour l'obtenir enfin ?

4.

Les inégalités territoriales engendrent des situations et des sentiments d'exclusion et d'injustice, et parfois de relégation. Ces inégalités sont l'une des causes de la montée de l'extrême-droite dans les territoires ruraux ou urbains économiquement fragilisés.

Vous engagez-vous à proposer et à soutenir des lois et des politiques propres à réduire les inégalités territoriales, en particulier :

- des mesures favorables à l'égalité d'accès aux services publics de la santé, des transports, de la justice et de l'éducation
- des mesures de soutien des associations qui œuvrent au développement des liens sociaux et humanitaires : associations sportives, artistiques et culturelles, d'entraide et de solidarité, de défense des droits et d'éducation populaire.

5.

Les discriminations dans le milieu scolaire sont une source de souffrance pour les enfants. Elles sont dues à de multiples facteurs comme le handicap, la santé, le niveau financier et culturel des familles mais aussi à la difficulté de l'acceptation des différences d'origine, de culture et de religion. De nombreuses associations, dont la LDH à Paris, interviennent en milieu scolaire aux côtés des enseignants pour inciter les enfants au respect de soi et des autres.

Comment pensez-vous agir pour que l'école s'implique davantage dans ce sujet essentiel ? Quelles propositions vous semblent les plus appropriées pour faire de l'école un lieu d'éducation citoyenne de lutte contre les discriminations ?

6.

L'accueil de réfugiés et de migrants, en Europe et en France, n'est pas conforme aux droits humains élémentaires, aux accords de Genève et au droit international. La grande majorité des migrants et demandeurs d'asile vivent dans notre pays dans des conditions indignes, sans toit, sans nourriture, sans soin et sans réelle prise en charge administrative et sociale.

Quelles mesures vous semblent indispensables pour assurer un accueil digne des migrants qu'ils soient réfugiés politiques ou migrants économiques ? Quelles dispositions prendre au titre des droits de l'enfant pour assurer la prise en charge des mineurs isolés étrangers, leur scolarisation et leur protection ?

Le délit de solidarité est en principe supprimé, mais on assiste à une recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit. Le procès des habitants de La Roya est emblématique, mais d'autres personnes en France et à Paris ont été empêchées d'agir, intimidées ou poursuivies.

En tant que parlementaire, comment pensez-vous pouvoir assister et protéger les associations et individus qui aident les migrants pour des raisons humanitaires ?

Le règlement Dublin est quasi systématiquement utilisé par l'administration française pour refouler les demandeurs d'asile. Les demandeurs déboutés sont renvoyés dans le pays d'Europe où ils ont débarqués, ils sont parqués et renvoyés dans leur pays qu'ils ont fui au péril de leur vie.

Considérez-vous que le Règlement Dublin doit être abrogé et que la France doit peser de son poids pour son abrogation et pour le retour à une application sans faille des accords de Genève qui garantissent le droit d'asile ? Si oui, quelles actions parlementaires permettraient d'avancer en ce sens ?

7

Le traitement de la population Rom en France atteste de discriminations inacceptables. Les Roms vivent dans des campements insalubres ou dans des bidonvilles, y compris aux portes de Paris, dont ils sont régulièrement expulsés sans relogement. Ces déménagements incessants et non choisis contribuent à ce que les enfants ne sont que très rarement scolarisés. Les conditions d'accès des Roms au travail ont été enfin améliorées en 2014 et 2015, mais cet accès reste encore parfaitement précaire et aléatoire.

La situation de ce peuple d'Europe est-elle pour vous une préoccupation ? Que souhaitez-vous proposer à l'Assemblée quant à la situation des Roms au plan national et au plan Européen ? Etes-vous prêt.e à vous impliquer concrètement en faisant interdire les expulsions de bidonvilles et de squats sans solution alternative de relogement pérenne ? En assurant la scolarisation de tous les enfants dès la rentrée prochaine ?

LDH Paris 20°, le 24 mai 2017.